

Caractéristiques

• Lieu : La crête de l'Issioule au-dessus de la réserve naturelle de St Maurin, à l'entrée des gorges du Verdon.

• Hauteur : entre 160 et 775m

Matériel : aucun

• **Posé** : Interdit de poser sur le grand champ en contrebas car c'est une zone protégée. Le posé peut se faire en dehors de la clôture du Champ ou bien sur les grandes berges du Verdon lorsque le niveau est bas.

• Première : François Gouy le 14 novembre 2013 (WS)

Attention

Éviter les sauts de Mi avril à mi Juin pour cause de nidification!







Remarque

On saute ici dans une réserve naturelle qui n'interdit pas encore « explicitement » le survol, donc être très discret est un minimum. La ligne de vol de droite qui enroule la falaise de st Maurin est d'une rare beauté.

Infos Ailes

Départ bas pour grosses bâches

Infos laser

Suite de vol sans histoire avec ce matériel. Finesse 2.6 pour la rivière, plus si l'on enroule la falaise.

Accès: 1h15

De l'épingle 853m sur la RD952, prendre le sentier qui remonte le ravin du Brusc pour rejoindre le GR4. Le suivre vers le Nord jusqu'aux « points de vue ». On saute de celui le plus au nord des deux, dans l'axe du talweg qui descends au champ de posé.